

Le gouvernement actuel, et ce n'est pas nouveau—tout comme les gouvernements antérieurs—augmente les dépenses militaires d'année en année, réduit l'aide à l'étranger, comme on l'a remarqué dans les prévisions budgétaires qui ont été déposées récemment, et retarde le relèvement des allocations familiales et des pensions de vieillesse.

Comparativement aux autres pays, la part de notre budget national consacrée à la défense est beaucoup trop élevée. Je veux porter, rapidement, à l'attention de l'honorable ministre quelques statistiques. Même si j'en ai déjà parlé antérieurement, il faut évidemment, si on veut définir une politique nationale, procéder par comparaison et regarder d'autres pays qui ont une mission, soit nationale ou internationale, analogue à celle du Canada, bref, comment ces pays bâtissent le budget qu'ils affectent à la défense nationale comparativement à leur budget total.

Nous remarquons que le Canada dépasse de beaucoup la ligne de démarcation, comparativement à la moyenne de ces pays qui ressemblent au nôtre dans leur rôle international et militaire.

Permettez-moi de citer quelques données statistiques que j'ai obtenues à la bibliothèque parlementaire, et dans le cas où l'honorable ministre désirerait avoir les détails, je pourrai les lui transmettre.

Pour l'exercice 1964-1965, le Canada a dépensé 24.7 des possibilités de son budget national à la défense nationale. La Nouvelle-Zélande, 8 p. 100; l'Australie, 18 p. 100; la Belgique, 12 p. 100; la Norvège, 17 p. 100; la Suède, 17 p. 100; l'Italie, 15 p. 100; le Japon, 8 p. 100; la Tchécoslovaquie, 8 p. 100 et la France, qui est un grand pays, une grande puissance avec les États-Unis et l'Angleterre et quelques autres pays, ne consacre que 23 p. 100, pour cet exercice 1964-1965.

Et nous, au Canada, on s'illusionne, on part en guerre, et on s'imisce dans toutes sortes de secteurs militaires pour consacrer 24.7 p. 100 de notre budget national uniquement à la défense.

Eh bien, je dis, monsieur le président, que ce n'est pas une politique canadienne réaliste et qu'on dépense au-dessus de nos moyens dans ce secteur de l'administration nationale.

Le deuxième principe, qui devrait inspirer une politique canadienne de défense nationale, se rattache à l'idée de l'efficacité.

Tout ce qui émane de notre défense nationale devrait produire de l'efficacité et ne pas servir à des gestes symboliques ou inutiles.

Les honorables députés de Vancouver-Est (M. Winch), de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill), ainsi que l'honorable député de Red-Deer (M. Thompson), ont signalé avec beaucoup d'à-propos le problème des Bomarc, cette arme qui, selon l'avis de nom-

breux experts, est désuète et que les États-Unis ont mise au rancart.

Eh bien, on a accepté ça, on a parlé, à l'époque, d'une entente que nous ne connaissons pas, nous, Canadiens. On aimerait bien que l'honorable ministre nous donne des précisions à cet effet: quand va se terminer cette entente; quelle est la nature complète de notre participation avec les États-Unis?

Y a-t-il aussi des conditions dans le cas d'un retrait? Quels sont les efforts que l'on tente actuellement, semble-t-il, depuis deux ans, pour rapatrier notre point de vue sur la question et se débarrasser d'une chose qu'on se sentait peut-être obligé d'accepter par une entente que nous, les Canadiens, ignorons?

Monsieur le président, je dis simplement que ce détail des Bomarc est justement un critère qui démontre un manque d'efficacité sur plusieurs sujets des dépenses du ministère de la Défense nationale.

Si le ministère de la Défense nationale s'appliquait à dépenser chaque sou des contribuables afin de lui donner une efficacité maximum, utile, pratique et correspondant à la réalité canadienne, nous n'aurions pas un tel budget, et je crois que notre politique sur cette question serait beaucoup plus avantageuse, quant à nous-mêmes et à nos relations avec les pays étrangers.

Cette entente, d'ailleurs, ou cette participation au sujet des Bomarc nuit énormément au rôle pacificateur du Canada et à notre sincérité à l'égard du désarmement nucléaire.

Comment voulez-vous, monsieur le président, que nos représentants sur les commissions de désarmement à Genève, aux Nations Unies, ou ailleurs, réussissent par de belles déclarations verbales à empêcher l'«extension» du club nucléaire si, en même temps, ils préconisent avec une ardeur impressionnante, la dissémination des armes nucléaires à travers le monde?

Si notre propre pays accepte ces armes, et si nous ne pouvons définir, aux Canadiens ou aux habitants des autres pays, notre politique sur cette question, avons-nous, à ce moment-là, une politique nucléaire ou antinucléaire?

Je suis certain que le Canada est bien vu de tous. Nous n'avons qu'à voyager à travers les pays du monde pour sentir combien les Canadiens sont bienvenus partout. Notre rôle en est un de pacificateur et de médiateur, et nous ne réussissons à jouer ce rôle pleinement que si nous donnons, par nos actes et nos attitudes, l'assurance aux autres pays que nous sommes un pays pacificateur, que nous ne contribuons pas au club nucléaire, et que nous n'encourageons pas la dissémination des armes nucléaires à travers le monde.

L'honorable ministre doit nous fournir des précisions à ce sujet et nous indiquer clairement aussi quand nos troupes mettront de